UK TRADE PARTNERSHIP PROGRAMME (UKTP)
IN THE COMOROS

PROGRAMME POUR LES PARTENARIATS COMMERCIAUX AVEC LE ROYAUME-UNI : PROJET EN UNION DES COMORES

POLITIQUE NATIONALE QUALITE DE L'UNION DES COMORES

(Document validé – Version finale)

Par

Monsieur Aboubacry BARO, Consultant International CCI

ii. Sigles et abréviations

ANACM	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
ANAMEV	Agence Nationale des Médicaments et des Evacuations Sanitaires
BCN	Bureau Comorien de la Normalisation
CCI	Centre du C/TT0 1 Tf -0.IT /TT0 1 Tf -0.00202 Tc 0.0085.08 696.2

12. Inspection : examen (de contrôle) de la conception d'un produit, d'un procédé ou d'une installation et la détermination de sa conformité avec les exigences spécifiques ou, sur la base d'un jugement professionnel, avec les exigences générales ;

13. Institut National de Métrologie : institution désignée par une décision nationale pour développer et maintenir les étalons nationaux de mesure pour une ou plusieurs grandeurs;

14. Infrastructure de la qualité : Ensemble du cadre institutionnel (public ou privé) requis pour établir et mettre en œuvre la normalisation, la métrologie (scientifique, industrielle et légale), l'accréditation

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

II. CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE NATIONALE QUALITE DES COMORES - ETAT DES LIEUX

des documents techniques qui répondent aux exigences de la société et de la technologie. Les

9 Absence d’un plan d’action

- **Décret N° 99 – 087 /CE du 22 juillet 1999** du Comité d'Etat, portant création, mission et organisation du Service de la Normalisation et de la Qualité des Produits de Consommation
- **Loi n°12-016/AU du 20/12/2012**, relative à la Métrologie
- **Décret n°12-210/PR du 02/12/2012** du Président de la République, portant création du Conseil National de Normalisation (CNN).
- **Décret n°13-007/PR du 17/01/2013,** du Président de la République, portant promulgation de la loi N°12-016/AU du 20 décembre 2012, portant loi sur la métrologie
- **Décret N°17-079/PR du 10 juillet 2017** pour administrer la loi N°12-026/AU, du 20 décembre 2012, portant sur la métrologie légale, promulgué par le décret N°13-007/PR du 17 janvier 2013, pour l'ONM.
- **Arrêté n°13-063/MPEEIA du 15/08/2013** du Ministre de la production, de l'environnement, de l'énergie, de l'industrie et de l'artisanat, portant adoption et application des normes sanitaires et phytosanitaire du Codex Alimentarus.
- **Arrêté n°114-086/MPEEIA du 15/11/2014** du Ministre de la production, de l'environnement, de l'énergie, de l'industrie et de l'artisanat, portant adoption et application des normes sanitaires et phytosanitaire du Codex Alimentarus.
- **Décret N° 13-119 /PR, du 15 NOV 2013,** portant statuts du Laboratoire National des Travaux Publics et du Bâtiment (LNTPB)**,**
- **Arrêté N°17-033/VP / MAPEATU /CAB,** portant mise en application des dispositions de contrôle – qualité au Laboratoire National des Travaux Publics et du Bâtiment (LNTPB)
- **Arrêté N° 19-014, du 23/ 12/ 2019,** portant présence obligatoire d'un laboratoire géotechnique agrée par l'Etat surtout chantier des travaux de génie civil aux Comores,
- **Arrêté N° 19-015,** portant certificat de validité délivré par le Laboratoire National des Travaux Publics et du Bâtiment dans le cadre des ouvrages de Génie civil
- **Projet d'arrêté** Fixant les tarifs aux essais et sondages géotechniques réalisés par le LNTPB
- **Projet d'arrêté,** déterminant les secteurs d'interventions du LNTPB

Ce sont surtout les domaines de l'agriculture, du commerce, de la santé, les travaux publics et le bâtiment qui sont couverts par ces règlements techniques.
Les structures impliquées sont le SNQ, les Directions de la Protection des Végétaux, de la Santé Animale du ministère en charge de la Production, Agriculture, Pêche, etc.) et le Département de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires (DPML) au Ministère en charge de la Santé.

Notons aussi qu'il y a plusieurs plans/programmes, projets, politiques, lois et stratégies qui constituent ces règlements techniques et parmi lesquels, citons :

- **Décret n°93-214/PR du 31/12/1993**, portant adoption de la Politique Nationale de l'Environnement
- **Loi n°94-037 du 21/12/1994**, portant Code de l'eau aux Comores
- **Loi n°11-001/AU du 26/03/2011**, portant code la santé

- La **traçabilité des étalons nationaux** est assurée pour garantir leur exactitude, leur fiabilité et leur reconnaissance au niveau régional et international.

Etat des lieux

L’Office national de métrologie (ONM)

Service pour la Protection des Végétaux	Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, des transports terrestres, chargé des affaires foncières	Contrôle des pesticides, contrôle phytosanitaire à l'import/export des végétaux et produits végétaux, quarantaine végétale dans le commerce des végétaux et produits végétaux et délivrance de Certificats Phytosanitaires (CP) et de Permis d'Importation (PI), notification de non-conformité
Service pour la Santé Animale	Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, des transports terrestres, chargé des affaires foncières	Contrôle et Inspection sanitaire et quarantaine dans le commerce des animaux et produits animaux, des médicaments et produits vétérinaires et délivrance de

- insuffisance de personnel tant en nombre qu'en qualité (personnel qualifié) ;
- manque de rationalisation et de coordination dans les activités d'inspection

6.5. Mesures incitatives pour les organismes engagés dans une démarche qualité

Le niveau d'engagement pour la qualité (Gouvernement, structures étatiques, chefs d'entreprise, grand public) est faible au pays. Pour l'instant, des mesures incitatives officielles ne sont pas disponibles.

6.6. Formation, sensibilisation à la culture qualité

Des campagnes de sensibilisation à la qualité ne sont pas encore effectives aux Comores, de même que l'enseignement de la normalisation et de la qualité.

Les besoins prioritaires des entreprises en matière de sensibilisation et de formation à la qualité sont :

- Sensibilisation et formation en management de la qualité ;
- Formation en audit ;
- Acquisition des équipements de mesure pour le contrôle de la qualité ;
- Rédaction/Révision du manuel de la qualité et application des procédures de la qualité au sein des laboratoires ;
- Acquisition des emballages appropriés aux produits ;
- Cadre renforcé des secteurs public et privé ;
- Application des normes ; etc.

7. Défis liés à l'Infrastructure Nationale Qualité : opportunités et faiblesses

Les Comores disposent d'une infrastructure nationale qualité de base qui peut lui permettre d'asseoir une culture nationale de la qualité. Il est temps d'encourager le partenariat public/privé dans l'animation et le financement de l'INQ. Les activités relatives à la qualité et culture qualité ainsi que

	- Inexistence de programme de communication pour la promotion de la normalisation et de la qualité ; - Peu d'Associations de consommateurs proactifs ; - Faible implication du secteur privé dans le financement des activités de normalisation et de promotion de la qualité ; etc.		

2. Vision de la PNQ

La vision de la Politique Nationale Qualité de l'Union des Comores est « **Une Infrastructure Nationale Qualité opérationnelle, efficace et efficiente de niveaux régional et international pour un développement inclusif et durable de l'Union des Comores, à l'horizon 2030** »

3. Objectifs s tratégiques de la PNQ

3.1. Objectif général

L'objectif général de la Politique Nationale Qualité est d'établir un cadre pour le développement et le fonctionnement d'une infrastructure nationale de la qualité pertinente, efficace et efficiente afin de faciliter l'intégration de l'Union des Comores dans le commerce régional et international, protéger le consommateur et l'environnement et promouvoir un développement économique inclusif et durable.

3.2. Objectifs Spécifiques

De manière spécifique la Politique Nationale Qualité de l'Union des Comores vise à :

- Renforcer le cadre institutionnel, règlementaire et juridique ;
- Renforcer les capacités des structures de la qualité ;
- Améliorer les services d'appui aux entreprises dans le domaine de la qualité ;
- Améliorer la qualité des biens et services fournis aussi bien par le secteur public que privé pour répondre aux exigences du marché ;
- Améliorer la sécurité sanitaire des aliments mis sur les marchés local et extérieur ;
- Assurer la conformité aux normes internationales des produits exportés sur les marchés d'exportation ;
- Promouvoir la culture qualité;
- Promouvoir le Partenariat Public-Privé dans le financement de l'INQ ;
- Assurer la protection des consommateurs et de l'environnement ;
- S'assurer de la présence des services d'assurance qualité et de contrôle dans tous les points sensibles du territoire de l'Union des Comores.
- Promouvoir les exportations et les importations en s'assurant que les produits répondent aux attentes des consommateurs et aux exigences des marchés national, régional et international
-

5. Principes directeurs

La Politique Nationale Qualité est partie intégrante des stratégies de développement économique et social de l'Union des Comores pour, d'une part, assurer la sécurité sanitaire des aliments et le bien-être des populations, et d'autre part, contribuer à la valorisation du potentiel économique national (produits, services et e-commerce) et l'insertion l'Union des Comores dans le commerce régional et international

Par ailleurs, la Politique Nationale Qualité de l'Union des Comores s'inscrit dans les approches régionales qui intègrent la politique africaine de la Qualité et internationale sur les accords de l'OMC pour la nécessité de créer une Infrastructure Nationale Qualité efficace, en cohérence avec l'Infrastructure Régionale de la Qualité.

IV. DOMAI35 Td (Td [(r)-a2.3(i)73(i)(7bp(l)3.1(g3(i)((62f1(i)-8.9(nt4).1(é)(s)-8.1(n)-

- Veiller à la centralisation et l'analyse des informations sur la SSA pour mieux communiquer sur les risques SPS ;
- Faciliter l'accès des organismes d'inspection dans les services concernés.

5.2. Analyses et essais

- Renforcer les capacités des laboratoires en les dotant de ressources (humaines, matérielles et financières) adéquates ;
- Faciliter la concertation entre les laboratoires pour une maintenance groupée de leurs équipements critiques et la mise en place de centrale d'achat de consommables et de petit matériel ;
- Mettre en place des procédures pour l'inter-comparaison entre laboratoires ;
-

6.6.

la métrologie, l'évaluation de la conformité (Analyses et essais, certification et inspection), le management et la promotion de la qualité, l'accréditation.

4. Conditions de succès de la PNQ

Les facteurs de

- Structures chargées du suivi.

Il s'agit tout d'abord de connaître l'état de réalisation des différentes activités au niveau physique et financier. Ce travail devra être mené en collaboration avec tous les acteurs participant à la mise en œuvre de la PNQ et nécessitera le plan d'actions des trois (03) principaux axes stratégiques de cette PNQ. Puis les données concernant les indicateurs retenus seront relevées afin de suivre son impact sur les bénéficiaires.

Il faut aussi associer les différents acteurs afin de connaître la position des bénéficiaires de cette PNQ sur les différentes activités entreprises.
Il est recommandé que le suivi de la mise en œuvre de cette PNQ soit confié au Comité national de la qualité. La mise en œuvre de cette structure sera nécessaire non seulement pour le pilotage de la PNQ mais aussi pour sa supervision.

Ce système de suivi-évaluation reposera sur les différents types d'outils suivants :

- Une situation de référence incluant des indicateurs de base permettant d'apprécier les effets produits par la réalisation des activités au niveau de chaque acteur impliqué dans cette PNQ ;
- Le cadre logique qui donne un aperçu général de l'intervention d'UKTP ;
- Une programmation mensuelle des activités du personnel et des équipements actuellement utilisés basés sur les plans d'opérations annuelles ;
-

Annexe 1 : Cadre Logique de la Politique Nationale Qualité

1. NORMALISATION				
Activités	**Résultats attendus**	**Indicateurs de réussite**	**Source de vérification**	**Hypothèses**
Activité 1.1.1. Elaborer le texte de la création du BCN	- Le BCN est mise en place ; - Le niveau des compétences est maitrisé ; - Les besoins en ressources humaines sont connues ;	Texte élaboré	Diffusion dans le Journal officiel	Disponibilité des ressources
Activité 1.1.2.1. Renforcer le BCN	- Les besoins en normes des différents secteurs de l'Economie Nationale sont identifiés ; - Les formations, la publication et la vente des normes sont assurées ; - L'harmonisation et l'adoption des normes sont réalisées ; - L'inspection, les analyses et les essais sont effectives ; - La certification est mise en œuvre	Nombre de réunions organisées	Rapport d'activité	Disponibilité des membres du BCN

Activité 1.2.2. Mobiliser les ressources financières pour le BCN	Les ressources financières sont mobilisées	Document comptable	Rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Activité 1.2.3. Doter en matériels et équipements pour le BCN	Les institutions de normalisation disposent de matériels et équipements adéquats	Fiches de suivi	Rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Activité 1.3.1. Réhabilitation du local du BCN	Le local du BCN est réhabilité	Le local du BCN réhabilité	Procès - verbaux de réhabilitation	Disponibilité des ressources financières
Activité 1.3.2. Equiper le local du BCN	Le local du BCN est équipé	Le local du BCN équipé	Procès - verbaux de fourniture des équipements de bureau	Disponibilité des ressources financières

Activité 1.11.5 Elaborer et valider une politique national de surveillance des aliments	Une politique nationale	T0	1	T	

Activité 2.3.1. Sensibiliser les régulateurs sur les bonnes pratiques d'élaboration et de mise en œuvre des règlements techniques	Les régulateurs sont sensibilisés sur les bonnes pratiques d'élaboration et de mise1(an Tco)-12.2'd Tw 8.2de

3. METROLOGIE	
Activités	**Résultats attendus**

Activité 3.3.2. Assurer la couverture nationale pour la vérification des poids, des mesures, des instruments de pesage et de mesure	Les activités de vérification des poids et mesures couvrent le territoire national	Système national mis en place	Rapport d'activités		63.12	9

Activité 5.1.3.1. Mettre en place un système de management de la qualité en vue de leur accréditation selon la norme ISO/CEI 17 020 pour les organismes d'inspection	- Les organismes d'inspection sont accompagnés à l'accréditation selon la norme ISO/CEI 17020 ; - Un système et outils de management qualité est mise en place	Nombre d'organisme d'inspection accompagnés	Rapports d'activités	Disponibilité des ressources financières
Activité 5.1.4.1. Mener une étude pour instaurer des mécanismes de contrôle intégré pour une synergie entre les différentes structures	Des mécanismes de contrôle intégré pour une synergie entre les différentes structures	- Nombre de mécanismes mis en place ; - Synergie entre différentes structures	Rapports d'activités	- Disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières ; - Engagement des différentes structures
Activité 5.1.4.2. Elaborer et faire adopter les textes règlementaires.	- Les textes règlementaires sont élaborés ; - Ils ont adoptés	- Nombre de textes élaborés ; - Nombre de textes adoptés	- Journal officiel ; - Rapports d'activités	Engagement politique
Activité 5.1.4.3. Réaliser les contrôles officiels auprès des acteurs concernés	Des contrôles officiels auprès des acteurs sont effectués	Contrôles officiels effectués	Rapports d'activités	Disponibilité des acteurs
Activité 5.1.5.1. Elaborer et mettre en œuvre les plans de mise en œuvre de la politique nationale de Sécurité Sanitaire des Aliments avec une définition des rôles et responsabilités des différents acteurs	Une politique Nationale de Sécurité Sanitaire est élaborée et mise en œuvre	Politique adoptée	Texte de mise en œuvre	- Engagement des différents acteurs ; - Disponibilité des ressources financières

Activité 5.1.5.2. Mettre en place un système d'analyse des risques liés aux aliments	Un système d'analyse des risques liés aux aliments est mis en place	Nombre d'analyses des risques liés aux aliments	- Texte portant la mise en place du système ; - Rapports d'activités	Disponibilité des ressources financières
Activité 5.1.5.3. Mettre en place un organisme de coordination des activités de Sécurité Sanitaire des Aliments	Un organisme de coordination des activités de Sécurité Sanitaire des Aliments est mis en place	Organisme de coordination mis en place	- Texte portant création de l'organisme ; - Rapports d'activités	Disponibilité des ressources financières
Activité 5.1.5.4. Recueillir, centraliser et traiter les informations sur la SSA pour mieux communiquer sur les risques SPS	Les informations sur la SSA sont recueillies, centralisées et traitées pour mieux communiquer sur les risques SPS	- Nombre d'informations sur la SSA recueillies, centralisées et traitées ; - Nombre de communications sur les risques SPS	Rapports d'activités	Disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières
Activité 5.1.6.1. Mener une étude en vue d'adapter les attributions des différents organismes d'inspection pour éviter les conflits de compétences	Les attributions des différents organismes d'inspection sont étudiées et adaptées pour éviter les conflits de compétences	- Attributions étudiées et adaptées ;	Rapports d'activités	Engagement des acteurs
Activité 5.1.6.2. Etendre les services d'inspection à tout le territoire national dont les frontières	Les activités d'inspection et de contrôle couvrent le territoire national avec des ressources humaines, matérielles, financière et documentaires	Nombre de postes de contrôle d'inspections installés dans les différents départements et aux postes frontières (terrestres,	Rapports d'activités des services d'inspection	

		maritimes et aéroportuaires)		

5.2. ANALYSES ET ESSAIS				
Activités	**Résultats attendus**	**Indicateurs de réussite**	**Source de vérification**	**Hypothèses**

Activité 5.2.2.2. Réaliser une étude en vue de développer une stratégie de mécanisme de financement durable des activités des laboratoires	Une stratégie de mécanisme de financement durable des activités des laboratoires est développée	Stratégie adoptée	Texte de mise en œuvre	- Engagement des différents acteurs ; - Disponibilité des ressources
Activité 5.2.3.1. Renforcer les capacités du personnel technique des différents laboratoires sur le management de la qualité	- Le personnel technique des différents laboratoires est formé sur le management de la qualité ; - Des formations continues au profit du personnel technique des différents laboratoires sur le management de la qualité sont faites ;	- Nombre du personnel technique formé ;	- Liste du personnel formé ; - Rapports d'activités	Disponibilité des ressources financières
Activité 5.2.4.1. Appuyer les différents laboratoires identifiés comme prioritaires en matériel et équipements	Les laboratoires sont soutenus en matériel et équipements	Achat du matériel et équipements	- Procès - verbaux de réception ; - Liste du matériel et équipements achetés	Disponibilité des ressources financières
Activité 5.2.4.2. Aligner les laboratoires et leur environnement aux normes internationales	Les laboratoires et leur environnement sont alignés aux normes internationales	Nombre de normes internationales	Rapports d'activités	- Engagement des différents acteurs ; - Disponibilité des ressources financières

Activité 5.2.4.3. Renforcer les capacités du personnel technique des différents laboratoires sur les procédures opérationnelles normalisées	Le personnel technique des différents laboratoires est formé sur les procédures opérationnelles normalisées	- Nombre de modules dispensés ; - Nombre de personnel technique formé ; - Nombre de laboratoires bénéficiaires.	Rapports d'activités	disponibilité des ressources financières et humaines
Activité 5.2.4.4. Accompagner des laboratoires pour leur accréditation	Des laboratoires sont accompagnés pour leur accréditation	Nombre de laboratoires accompagnés pour leur accréditation	- Liste des laboratoires accompagnés ; - Rapports d'activités	- Engagement des différents acteurs ; - Disponibilité des ressources financières

5.3. CERTIFICATION				
Activités	**Résultats attendus**	**Indicateurs de réussite**	**Source de vérification**	**Hypothèses**
Activité 5.3.1.1. Renforcer les capacités du personnel du BCN, Société Civile et du secteur privé sur la certification « produits »	Le personnel du BCN, Société Civile et du secteur privé sur le système sont formés sur le système de certification « produits »	Nombre du personnel formé	Rapports d'activités	Disponibilité de ressources humaines et financières
Activité 5.3.1.2. Inventorier les produits prioritaires pour lesquels il faut développer les normes en vue d'accroître l'économie nationale	Les produits prioritaires pour lesquels il faut développer les normes en vue d'accroître l'économie nationale sont inventoriés	Nombre de produits prioritaires inventoriés	Liste des produits prioritaires	Disponibilité de ressources humaines et financières

Activité 6.1.1.2.

Activité 6.1.4.1. Faciliter les entreprises (publiques et privées) dans la mise en place de SMQ, y compris ISO 9001, ISO 14001, HACCP/ISO 22000	Les entreprises (publiques et privées) sont accompagnées dans la mise en place de SMQ, y compris ISO 9001, ISO 14001, HACCP/ISO 22000	Nombre d'entreprises (publiques et privées) accompagnées	- Liste des entreprises (publiques et privées) - Rapports d'activités	- Engagement des parties intéressées; - Disponibilité de ressources humaines et financières

			(écrites et audiovisuelles)	
Activité 6.3.2.2. Instaurer une journée nationale de la qualité	Le prix comorien de la qualité est instauré	Le prix comorien de la qualité est organisé annuellement	Rapport d'activité	Engagement politique Disponibilité financière et humaine.

6.4. PROMOTION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA QUALITÉ				
Activités	**Résultats attendus**	**Indicateurs de réussite**	**Source de vérification**	**Hypothèses**
Activité 6.4.1.1. Faire un plaidoyer auprès des autorités nationales sur les enjeux de la qualité	Les autorités nationales sont sensibilisées sur les enjeux de la qualité	- Nombre d'activités de sensibilisation ; -		

Activité 6.4.3.2. Faire un plaidoyer pour la mise en place un fonds pérenne de soutien à l'INQ	Les autorités nationales sont sensibilisées sur un fonds pérenne de soutien à l'INQ	Existence et fonctionnalité du fonds	Rapports d'activités	- Volonté politique ; - Disponibilité des ressources financières
Activité 6.4.4.1. Introduire les questions relatives à la qualité en référence aux normes et systèmes de certification dans les appels d'offres des marchés publics	Les questions relatives à la qualité en référence aux normes et systèmes de certification dans les appels d'offres des marchés publics	Révision du code des marchés publics	- Texte d'intégration du critère de la qualité dans les appels d'offre; - Nombre de dossiers d'appels d'offres intégrant le critère de la qualité	Disponibilité des ressources humaines et financières
Activité 6.4.5.1. Faciliter la mise en place des mesures d'accompagnement à l'attention des entreprises engagées dans une démarche qualité	Des mesures d'accompagnement à l'attention des entreprises engagées dans une démarche qualité sont mises en place	Mesures d'accompagnement effectives au plan national	Listes de mesures d'accompagnement prises et effectives	Engagement politique
Activité 6.4.5.2. Mettre en place des mesures incitatives (allègement fiscal) à l'attention des entreprises engagées dans une démarche qualité	Des mesures incitatives sont mises en place pour encourager les entreprises à s'engager dans la qualité	Mesures incitatives effectives au plan national	Code des impôts	Engagement politique

Activité 6.5.3.1. Soutenir leurs actions de sensibilisation à travers différentes activités et supports : conférences publiques, émissions TV et radio, publications, etc.	Les actions de sensibilisation à travers différentes activités et supports : conférences publiques, émissions TV et radio, publications, … sont appuyées financièrement	Nombre d'activités et supports de sensibilisation	Listes et rapports d'activités	- Engagement des consommateurs et autres acteurs; - Disponibilité de ressources humaines et financières
Activité 6.5.4.1. Organiser un symposium sur la qualité des produits made in Comores	Un symposium sur la qualité des produits made in Comores est organisé	Les entreprises participent au symposium	Rapports d'activités	- Engagement des entreprises ; - Disponibilité des ressources financières

6.6. PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EN CHARGE DE LA QUALITÉ ET DE LA NORMALISATION				
Activités	**Résultats attendus**	**Indicateurs de réussite**	**Source de vérification**	**Hypothèses**
Activité 6.6.1.1. Faciliter la participation active et pérenne aux activités des organisations internationales en charge de la qualité et de la normalisation	la participation active et pérenne aux activités des organisations internationales en charge de la qualité et de la normalisation est assurée	- Nombre de participations aux activités	Rapports de mission	Disponibilité durable des ressources financières
Activité 6.6.1.2. Promouvoir l'autonomisation financière de la DQ et des organismes apparentés au contrôle de la qualité	L'autonomisation financière de la DQ et des organismes apparentés au contrôle de la qualité est promue	Nombre d'organismes avec autonomie financière	Rapports d'activités	Disponibilité des ressources financières

Activité 1.5.3.														
Mobiliser les ressources financières adéquates	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1 500 000	2 000 000	1 500 000	Mini Commerce et

Activité 1.8.2. Plaidoyer auprès des autorités compétentes pour une contribution pérenne auprès des institutions régionales et internationales					X	X	X	X	X	X		1 500 000	1 500 000	Mini Commerce et Industrie
Activité 1.9.1. Appuyer les unités sectorielles en charge de l'analyse et de l'évaluation des risques														

j EMC /P <</MCID 14 >>BDC 2.048 0 Td ()Tj ET EMCID 18 >>BDC Q q 669.96 4 18214.8 358.8 Tm

alimentarius) avec son nouveau bureau														

Activité 1.11.2

2. REGLEMENTATION TECHNIQUE														
Activités	**Chronogramme**										**Budget**			**Responsable(s)**
	Année 1		**Année 2**				**Année 3**				**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	
	T3	**T4**	**T1**	**T2**	**T3**	**T4**	**T1**	**T2**	**T3**	**T4**				
Activité 2.1.1.														
Mettre à jour les différents textes législatifs et réglementaires au contexte national, régional et international			X	X								3 500 000		Mini Commerce et

Activité 2.3.3. Rendre obligatoire certaines normes importantes pour la protection du consommateur et de l'environnement				X	X	X	X	X	X	X		6 500 000		Mini Production, Santé et Industrie

	Année 1	Année 2	Année 3
TOTAL 2 (REGLEMENTATION TECHNIQUE)			

3. METROLOGIE														
Activités	**Chronogramme**										**Budget**			**Responsable(s)**
	Année 1		**Année 2**				**Année 3**				**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	
	T3	**T4**	**T1**	**T2**	**T3**	**T4**	**T1**	**T2**	**T3**	**T4**				
Activité 3.1.1. Sensibiliser les parties prenantes, particulièrement les entreprises, sur les enjeux de la métrologie	x	x									2 500 000			Mini Commerce et Industrie

Activité 3.2.4. Créer des laboratoires sectoriels d'étalonnage							X	X	X	X			150 000 000	Mini Commerce et Industrie
Activité 3.3.1. Former le personnel en matière de métrologie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	7 500 000			Mini Commerce et Industrie / Université
Activité 3.3.2. Assurer la couverture nationale pour la vérification des poids, des	X													

Activité 3.4.2. Participer aux tests d'inter-comparaison en matière de métrologie							X	X	X	X			5 000 000	
Activité 3.4.3. Assurer l'adhésion de l'ONM aux organismes internationaux notamment le BIPM, l'OIML, etc.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2 500 000	2 500 000	2 000 000	

Année 1

TOTAL 3 (METROLOGIE)

Activité 4.2.2. Doter en équipement le point focal national			X	X	X	X	X	X	X	X		6 000 000	4 000 000	MINI ECONOMIE
Activité 4.3.1. Conclure un partenariat avec des organismes d'accréditation régionaux et internationaux			X	X	X	X	X	X	X	X		5 250 000	10 000 000	

TOTAL 4 (ACCREDITATION)	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**
	2 500 000	**26 250 000**	**32 000 000**

5. EVALUATION DE LA CONFORMITÉ														
5.1. INSPECTION														
Activités	**Chronogramme**										**Budget**			**Responsable(s)**
	Année 1		**Année 2**				**Année 3**				**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	
	T3	**T4**	**T1**	**T2**	**T3**	**T4**	**T1**	**T2**	**T3**	**T4**				
Activité 5.1.1.1. Mener un diagnostic des textes législatifs et règlementaires nationaux en vue de les adapter au nouveau contexte régional et international			X	X	X	X	X	X	X	X		2 000 000	1 000 000	MINI AGRI / COMMERCE
Activité 5.1.1.2. Adapter les attributions des différents organismes d'inspection pour éviter les conflits de compétences			X	X	X	X						2 000 000		MINI AGRI / COMMERCE

adéquates des organismes d'inspection														
Activité 5.1.3.1. mettre en place un système de management de la qualité en vue de leur accréditation selon la norme ISO/CEI 17 lm 72.561 -1.														

Activité 5.2.2.2. Réaliser une étude en vue de développer une stratégie de mécanisme de financement durable des activités des laboratoires			X	X								7 000 000		MINI AGRI / COMMERCE
Activité 5.2.3.1. Renforcer les capacités du personnel technique des différents laboratoires sur le management de la qualité					X	X	X	X	X	X		2 000 000	10 000 000	MINI AGRI / COMMERCE / UNIVERSITE
Activité 5.2.4.1. Appuyer les différents laboratoires identifiés comme prioritaires en matériel et équipements							X	X	X	X			45 000 000	MINI AGRI / COMMERCE
Activité 5.2.4.2. Aligner les laboratoires et leur environnement aux normes internationales							X	X	X	X		[redacted]	23 500 000	MINI AGRI / COMMERCE
Activité 5.2.4.3. Renforcer les capacités du [redacted] des [redacted]s sur [redacted]dures				[redacted]			X	X	X	X			8 500 000	MINI AGRI / COMMERCE / UNIVERSITE

opérationnelles normalisées														
Activité 5.2.4.4. Accompagner des laboratoires pour leur accréditation							X	X	X	X			7 000 000	MINI AGRI / COMMERCE

TOTAL 5.2. (ANALYSES ET ESSAIS)	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**
	0	**27 500 000**	**148 000 000**

Activité 5.3.1.5. Systématiser la certification « produits »		X	X	X	X	X	5 000 000

6. PROMOTION DE LA QUALITÉ							
6.1. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ACTION DES ENTREPRISES ET DES STRUCTURES D'APPUI							
Activités	**Chronogramme**			**Budget**			**Responsable(s)**
	Année 1	**Année 2**	**Année 3**	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	

privés) sur les Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) et de fabrication, et le HACCP, etc.														
Activité 6.1.2.1. Accompagner les entreprises (publiques et privées) et les laboratoires (publics et privés) dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de communication et de formation				X	x	x						3 000 000		MINI COMMERCE / INDUSTRIE / PRODUCTION, CCI
Activité 6.1.3.1. Assurer la formation continue des spécialistes/consultants en systèmes de management de la qualité		x	x	X	x	x	x	x	x	x	700 000	3 000 000	2 300 000	MINI COMMERCE / INDUSTRIE / PRODUCTION / UNIVERSITE, CCI

Activité 6.2.3.1 : Mettre en place une plateforme au concept qualité au sein du BCN					X	X	X	X	X			5 000 000	5 000 000	

TOTAL 6.2. (PROMOTION DE LA CULTURE QUALITE)	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**
	7 900 000	**24 600 000**	**23 500 000**

6.3. INSTITUTIONNALISER UN PRIX COMORIEN DE LA QUALITE

(normalisation ; accréditation ; métrologie, ….)													
Activité 6.3.2.2. Instaurer une journée nationale de la qualité											40 000 000	40 000 000	MINI ECONOMIE / INDUSTRIE/CCIA

TOTAL 6.3. (INSTITUTIONNALISER UN PRIX COMORIEN DE LA QUALITE)	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**

œuvre des activités liées au développement de l'INQ														
Activité 6.4.3.1. Conduire une étude pour la mise en place d'un Fonds de soutien à la promotion de la qualité			X	X	X	X	X	X	X	X		1 500 000	1 500 000	MINI COMMERCE / soutie3T -286.2(mi

Activité 6.4.5.2. Mettre en place des mesures incitatives (allègement fiscal) à l'attention des entreprises engagées dans une démarche qualité		X	X	X	X	X	X	X	X	X	1 500 000 6 000 000	5 500 000	MINI COMMERCE / INDUSTRIE / PRODUCTION

TOTAL 6.4. (PROMOTION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA QUALITE)	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**
	3 620 000	**19 980 000**	**19 400 000**

Activité 6.5.2.2.

Sensibiliser et former le personnel technique

6.6. PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EN CHARGE DE LA QUALITÉ ET DE LA NORMALISATION														
Activités	**Chronogramme**										**Budget**			**Responsable(s)**
	Anné		**Année 2**				**Année 3**				**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	
	T	**T**	**T**	**T**	**T**	**T**	**T**	**T**	**T**	**T**				
Activité 6.6.1.1. Faciliter la participation active et pérenne aux activités des organisations internationales en charge de la qualité et de la normalisation							X	X	X	X			25 000 000	MINI COMMERCE/INDUSTRIE/SANTE/PRODUCTION
Activité 6.5.1.2. Promouvoir l'autonomisation financière de la DQ et des organismes apparentés au(														

6.7. RENFORCEMENT DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ POUR LA PROMOTION DE LA QUALITÉ														
Activités	**Chronogramme**										**Budget**			**Responsable(s)**
	Anné		**Année 2**				**Année 3**				**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	
	T	**T**	**T**	**T**	**T**	**T**	**T**	**T**	**T**	**T**				
Activité 6.7.1.1. Favoriser le dialogue Public-Privé pour la promotion de la qualité			X	X	X	X	X	X	X	X		8 000 000	7 000 000	MINI COMMERCE/INDUSTRIE/ SANTE/PRODUCTION
Activité 6.7.1.2. Organiser des ateliers, panels, tables rondes avec les PTF en vue d'inciter le secteur privé à participer au financement de l'INQ			X	X	X	X	X	X	X	X		7 000 000	6 000 000	MINI COMMERCE/INDUSTRIE/ SANTE/PRODUCTION
Activité 6.7.1.3. Impliquer les associations des consommateurs et autres organismes apparentés à ce dialogue			X	X	X	X	X	X	X	X		8 000 000	7 000 000	MINI COMMERCE/INDUSTRIE/ SANTE/PRODUCTION

TOTAL 6.7. (RENFORCEMENT DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVE POUR LA PROMOTION DE LA QUALITE)	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**
	0	**23 000 000**	**20 000 000**

TABLEAU RECAPITULATIF

N°	RUBRIQUE	Année 1	Année 2	Année 3	Total
1.	**Normalisation**	25 500 000	468 376 650	353 775 000	**847 651 650**